

Stratégie de l'Union pour la région adriatique et ionienne

2014/2214(INI) - 17/06/2014 - Document de base non législatif

OBJECTIF : proposer une stratégie européenne pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne.

CONTEXTE : avec plus de 70 millions de personnes, la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne joue un rôle capital dans le renforcement de la continuité géographique en Europe. Elle concerne un ensemble de 8 pays que sont l'Italie, la Grèce, la Slovénie, la Croatie, l'Albanie, la Serbie, la Bosnie-et-Herzégovine et le Monténégro mais reste ouverte aux autres partenaires de la région.

Le Conseil européen de décembre 2012 a demandé à la Commission de présenter une stratégie européenne pour la région adriatique et ionienne (**EUSAIR**) d'ici à la fin 2014.

Cette stratégie a pour objectif général de promouvoir la prospérité sociale et économique durable dans la région en favorisant la croissance et la création d'emplois et en améliorant l'attractivité, la compétitivité et la connectivité de la région, tout en préservant l'environnement et en assurant la bonne santé et l'équilibre des écosystèmes marins et côtiers.

Pour atteindre cet objectif, une coopération serait mise en place entre des pays qui partagent de très nombreux aspects géographiques et historiques.

En renforçant la mise en œuvre des politiques de l'UE existantes dans la région, la stratégie apporterait une valeur ajoutée européenne évidente, tout en offrant à tous les pays participants une occasion d'aligner leurs politiques sur la vision globale de la stratégie Europe 2020.

Elle contribuerait en outre au rapprochement entre les pays des Balkans occidentaux et l'UE, en donnant à ces pays la possibilité de travailler en étroite collaboration avec les États membres en vue d'aborder les enjeux et les opportunités communs propres à la région.

CONTENU : la présente communication présente les besoins et les perspectives de croissance intelligente, durable et inclusive dans la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne. Elle fournit un cadre permettant de définir une stratégie et un plan d'action cohérents au niveau macrorégional, afin d'aborder ces enjeux et opportunités par le biais d'une coopération entre les pays participants.

Défis : la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne est confrontée à une série de problèmes communs. Historiquement, une grande partie de ce territoire a connu des difficultés sur le plan politique et économique et a été touchée par des conflits. Toutefois, l'adhésion de la Slovénie et de la Croatie à l'Union européenne et les perspectives d'adhésion d'autres pays donnent l'occasion de renforcer les liens et de surmonter l'héritage du passé.

Les défis à relever sont de plusieurs ordres :

- **disparités socio-économiques:** il existe, tant au niveau du PIB par habitant qu'au niveau des taux de chômage, des contrastes saisissants entre les pays. Si certaines régions affichent un PIB par habitant 20% supérieur à la moyenne de l'UE et un taux de chômage de 4%, d'autres présentent un PIB par habitant 70% inférieur à cette moyenne et des taux de chômage de 30%;
- **transports:** la région présente d'importants déficits d'infrastructures, notamment entre les États membres de l'UE de longue date et les autres pays, ce qui se traduit par un manque d'accessibilité;
-

énergie: l'interconnexion des réseaux électriques, qui demeure inadéquate, empêche le développement d'un marché intégré de l'électricité, limite les capacités et empêche l'exploitation rentable des sources d'énergie renouvelable;

- **environnement:** l'utilisation croissante de l'espace marin et côtier par l'homme menace les écosystèmes. Des activités de tourisme non durables ont mis sous pression les ressources en eau, les terres et la biodiversité. De par sa faible profondeur et sa nature semi-fermée, l'Adriatique est en outre particulièrement vulnérable à la pollution;
- **catastrophes naturelles et changement climatique:** outre l'activité sismique intense, la région est également exposée et vulnérable aux incidences négatives du changement climatique;
- **problèmes administratifs et institutionnels:** les capacités au niveau national, régional ou local doivent être renforcées de manière à faire en sorte que les structures soient adaptées à une collaboration avec les homologues transfrontaliers ainsi qu'à une coordination entre les différentes politiques.

Une stratégie de réponse adaptée à ces défis: face à l'ensemble de ces défis communs, la Commission prévoit la mise en place d'un Plan d'action continu et régulièrement révisé, accompagnant la stratégie et élargissant la dimension maritime de manière à y inclure l'arrière-pays. Ce plan est articulé autour de **4 piliers interdépendants d'importance stratégique:**

- la **croissance bleue**;
- l'**interconnexion de la région** (réseaux de transport et d'énergie);
- la **qualité environnementale**;
- le **tourisme durable**.

Le Plan comporterait également 2 aspects transversaux:

1. **le renforcement des capacités**, y compris en matière de communication, pour assurer une mise en œuvre efficace, sensibiliser le public et obtenir le soutien de celui-ci;
2. **la recherche et l'innovation**, pour stimuler l'emploi hautement qualifié, la croissance et la compétitivité. La coopération dans le cadre de réseaux transnationaux peut permettre d'amener des idées sur les marchés et de faciliter le développement de nouveaux produits et services.

En outre, **l'atténuation et l'adaptation au changement climatique**, ainsi que la **gestion des risques de catastrophes**, constitueraient des principes horizontaux applicables aux 4 piliers.

- **Croissance bleue** : dans ce domaine, il est prévu de faire coopérer la Grèce et le Monténégro en vue de stimuler la croissance innovante des secteurs marin et maritime dans la région, en encourageant le développement économique durable, les perspectives d'emploi et les débouchés commerciaux dans l'économie bleue, y compris dans la pêche et l'aquaculture.

- **Interconnexion de la région** : coordonné par l'Italie et la Serbie, ce pilier aurait pour objectif d'améliorer la connectivité en matière de transports et d'énergie dans la région ainsi qu'avec le reste de l'Europe notamment sur le plan des infrastructures et du cadre réglementaire. Une surveillance coordonnée du trafic maritime et des transports multimodaux permettrait en outre d'améliorer la compétitivité.

- **Qualité environnementale** : coordonné par la Slovénie et la Bosnie-et-Herzégovine, ce pilier aurait pour objectif d'améliorer la qualité de l'environnement en rétablissant un bon état écologique des écosystèmes marins et côtiers, en réduisant les pollutions des mers, en atténuant l'imperméabilisation des sols, en réduisant la pollution atmosphérique et en mettant fin à la perte de biodiversité et de la dégradation des écosystèmes.

- **Tourisme durable** : l'objectif de ce pilier, coordonné par la Croatie et l'Albanie, serait de libérer tout le potentiel de la région en ce qui concerne le tourisme de qualité, innovant, durable et responsable. La diversification des produits et services du tourisme, accompagnée d'actions visant à lutter contre le problème de la saisonnalité, stimulera l'activité des entreprises tout en créant des emplois. Il est également question de commercialiser dans le monde entier une «marque» adriatico-ionienne de produits et services touristiques, ce qui aura pour effet d'accroître la demande.

Une série d'initiatives sont détaillées dans la communication pour chacun des domaines concernés par la stratégie.

Gouvernance : pour faire aboutir la stratégie, il est proposé de renforcer la **coordination** entre pays participants, ainsi qu'entre les différents ministères et les différents niveaux décisionnels dans chaque pays, en favorisant le dialogue politique au plus haut niveau.

Financement : la mise en œuvre de la stratégie implique la mobilisation et l'alignement des mécanismes de financement européens et nationaux pertinents pour les 4 piliers retenus. En particulier, les Fonds structurels et le Fonds européen d'investissement et l'instrument d'aide de préadhésion pour la période allant de 2014 à 2020 fournissent des ressources considérables ainsi qu'une vaste gamme d'outils et de solutions techniques. D'autres fonds et instruments utiles pour les piliers sont disponibles, comme par exemple Horizon 2020, le mécanisme pour l'interconnexion en Europe, le programme LIFE et le programme COSME pour les PME. D'autres ressources existent, notamment via le cadre d'investissement en faveur des Balkans occidentaux, la Banque européenne d'investissement et d'autres institutions financières internationales.